

La Formation initiale ¹

Le 30 octobre 1647, Vincent de Paul et Louise de Marillac décident, d'un commun accord, d'établir le Séminaire pour mieux assurer la formation des jeunes Soeurs. Jusqu'à cette date, elles étaient confiées à une Soeur plus ancienne dans la Compagnie. En nommant Julienne Loret comme première Directrice, Vincent de Paul lui explique les objectifs de sa nouvelle fonction :

« O ma sœur, que veut-on faire de vous ? C'est la première charge après la supérieure et la plus importante. Il s'agit de former des filles qui puissent servir Dieu dans la Compagnie, de leur faire prendre des racines de vertu, leur apprendre la soumission, la mortification, l'humilité, la pratique de leurs règles et de toutes les vertus. »²

Les Ecrits de Louise de Marillac (lettres, règlements), les Conférences de Vincent de Paul permettent de discerner les critères de formation des premières Soeurs pour qu'elles puissent servir Dieu dans la Compagnie et de percevoir les moyens mis en oeuvre pour l'accompagnement.

Les critères de formation

En étudiant le tout premier ordre du jour écrit par Louise de Marillac et le commentaire qu'en fait Vincent de Paul le 31 juillet 1634, en regardant aussi le Règlement concernant l'office de la Surveillante, c'est-à-dire de la Directrice du Séminaire, il est aisé de voir les dominantes de cette formation. Trois points ressortent avec beaucoup d'acuité : Former de solides chrétiennes, Former de véritables servantes, Apprendre à vivre en communauté

Des chrétiennes solides

La Fille de la Charité est essentiellement une chrétienne, vivant de la grâce de son Baptême. Louise de Marillac souhaite que toute Fille de la Charité acquiert une bonne connaissance de Jésus-Christ et des différents mystères de la Foi chrétienne, qu'elle prenne l'habitude de la prière, et qu'elle vive selon les exigences de l'Evangile.

Acquérir un savoir doctrinal

Louise de Marillac, en fille de l'Eglise, a eu connaissance des différentes orientations prises par le Concile de Trente. Au cours de la session du 11 novembre 1563, les Pères du Concile ont demandé

:"Que, dans chaque paroisse, on enseigne aux enfants, au moins les dimanches et les jours de fêtes, les principes de la Foi et les obligations de la vie chrétienne".

Les Pères du Concile ont compris que, pour lutter contre la Réforme protestante, il fallait vaincre l'ignorance des pasteurs et des fidèles. Ils soulignent l'importance de l'enseignement de la Parole de Dieu. Le Concile de Trente a prévu la rédaction d'un Catéchisme qui paraît en 1566, plusieurs Evêques en préparent pour leur diocèse, tel Pierre Canisius, Bellarmine, Louis Abelly, Alain de Solminihac. La démarche de Louise de Marillac s'inscrit donc dans tout ce renouveau conciliaire.

Dans l'ordre de la journée qu'elle prépare pour les toutes premières Filles de la Charité, Louise de Marillac prévoit, au début de l'après-midi, un temps pour "*recorder (c'est-à-dire répéter afin de le savoir par coeur) les principaux points de la créance*". De même la vie au Séminaire comporte un temps "*pour instruire les Soeurs de leur créance*".

Pour mettre à la portée des Soeurs les principaux mystères de la Foi, Louise rédige, elle-même, un petit catéchisme. sous forme de questions et réponses On peut y lire

"Que faut-il qu'un chrétien sache ? "Il faut savoir le mystère de la Sainte Trinité, celui de l'Incarnation du Fils de Dieu et le mystère de la Très Sainte Eucharistie".³

:

¹ Séminarium 1993

² XII.658

³ Catéchisme de Louise de Marillac – Doc. 958

Comme l'a fait le Concile de Trente, elle commente assez longuement le Credo, le Symbole des Apôtres qui contient, dit-elle *"tout ce que nous devons croire."*, un seul Dieu en trois personnes, la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, sa conception et sa naissance virginale, sa mort et sa résurrection.... Dans des entretiens familiers, Louise explique aux Soeurs tous ces points de doctrine. Vincent de Paul au cours de ses Conférences aux Soeurs prolonge cet enseignement doctrinal. Les Fondateurs ont aussi recours à la compétence des prêtres de la Mission :

"Monsieur Lambert nous a fait aujourd'hui la charité de commencer le catéchisme; j'espère moyennant la grâce de Dieu que cela nous fera bien du bien", écrit Louise à Monsieur Portail."⁴

Envoyées en mission auprès des malades, des enfants, les Soeurs auront à poursuivre leur formation chrétienne pour être capable de bien enseigner les pauvres. En 1648, Elisabeth Turgis souhaite utiliser le catéchisme de Bellarmin. Louise se demande s'il est à propos de le permettre, car il est d'un niveau assez élevé. Au cours du conseil du 22 mars, elle en parle à Vincent de Paul qui répond

*"Il serait bon qu'on le lût à nos Soeurs et que vous mêmes l'expliquassiez à nos Soeurs, afin que toutes l'apprennent et le sondassent pour enseigner; car, puisqu'il est nécessaire qu'elles montrent, il faut qu'elles sachent. Et elles ne peuvent mieux apprendre plus solidement que dans ce livre-là. Je suis bien aise que nous en ayons parlé, car je crois que cette lecture sera d'une grande utilité."*⁵

La formation chrétienne donnée au Séminaire comporte un approfondissement des Sacrements. Louise de Marillac est en conformité avec les orientations du Concile de Trente

"Le Concile recommande aux évêques et aux curés d'expliquer au peuple avec prudence et piété la vertu des sacrements, le mystère de la messe, les autres vérités de la religion suivant la forme qui devait être permise et enseignée dans le catéchisme que le Concile avait résolu de faire rédiger".

Dans son catéchisme, Louise de Marillac s'arrête assez longuement sur l'Eucharistie, et dans ses instructions aux Soeurs, elle parle souvent de la Sainte Communion, *"cette admirable invention"* de Dieu, qui révèle en plénitude l'amour de la Trinité pour l'homme. Règlement pour l'office de la Directrice du Séminaire précise :

"La Soeur Surveillante instruira les Soeurs nouvelles de l'excellence des Sacrements et par quelle voie ils nous sont communiqués qui est le mérite du sang de Jésus-Christ.... Elle leur enseignera à faire les actes nécessaires pour une bonne confession et communion".⁶

Les avis pour la Gouvernante du Séminaire, rédigés probablement sous le généralat de Mathurine Guérin, prévoient, au moment des Quatre-Temps, des instructions spéciales sur la Confirmation pour les Soeurs qui ne l'ont pas reçue.

Prier

La lecture de l'ordre de la journée montre combien Louise de Marillac a voulu que la vie de la Fille de la Charité soit ponctuée par la relation à Dieu. Le matin, en se levant, un court temps d'adoration, puis l'oraison, se concluant par quelques prières ensemble ; l'examen avant chaque repas ; le soir, l'examen général suivi des Litanies et autres prières, et avant de s'endormir, un acte d'adoration. Louise souhaite que les Soeurs puissent avoir une vie spirituelle solide et que leurs connaissances doctrinales s'accompagnent d'une vraie rencontre avec la personne de Jésus-Christ.

L'ignorance est souvent grande dans les campagnes du XVII^{ème} siècle. La Directrice du Séminaire commencera par s'assurer que les Soeurs nouvelles connaissent les principales prières du chrétien :

*"Elle fera dire le Pater ou autre prière à celles qui ne le sauront pas."*⁷

Puis elle leur enseignera la manière de faire oraison, expliquant tous les jours la pratique d'un point. Julienne Loret, au conseil du 22 mars 1648, supplie Monsieur Vincent et Mademoiselle de mettre quelqu'un d'autre à sa place comme responsable du Séminaire car elle se sent bien incapable de conduire les Soeurs vers ce "pourparler avec Dieu". Monsieur Vincent lui répond :

*"Vous ne le sauriez de vous-même, ma fille; vous n'en avez ni la suffisance ni la lumière ; mais Notre Seigneur Jésus-Christ le fera en vous et sera lui-même votre suffisance et votre lumière. Faites-vous bien fille d'oraison et Notre Seigneur vous apprendra tout ce que vous aurez savoir."*⁸

⁴ Ecrits 140

⁵ Doc. 511

⁶ Règlement pour la Directrice du Séminaire - Ecrits 751

⁷ id.

Ce n'est sans doute pas par hasard que le sujet de la conférence du 31 mai suivant soit l'oraison. Julienne Loret entend les explications données par les Fondateurs. Elle pourra relire le compte-rendu écrit par Elisabeth Hellot, et s'imprégner de la définition proposée par Vincent de Paul :

*"L'oraison, mes filles, est une élévation d'esprit à Dieu, par laquelle l'âme se détache comme d'elle-même pour aller chercher Dieu en lui. C'est un pourparler de l'âme avec Dieu, une mutuelle communication, où Dieu dit intérieurement à l'âme ce qu'il veut qu'elle sache et qu'elle fasse, et où l'âme dit à son Dieu ce que lui-même lui fait connaître qu'elle doit demander. Grande excellence et qui nous la doit faire estimer et préférer à toute autre chose ! "*⁹

Vincent de Paul présente souvent les trois dispositions requises pour faire oraison . La première est l'humilité, car Dieu aime se révéler aux humbles.: de nombreux saints ont reçu plus de lumières par l'oraison que dans les livres.

"Pour bien faire oraison, la science n'est point nécessaire, mais il suffit de bien aimer Dieu." ¹⁰

Ce qui importe, c'est d'aller à Dieu simplement, le remerciant des grâces reçues, acceptant de demeurer dans une certaine nuit.

Une deuxième disposition est l'ascèse ; celle qui veut faire oraison ne peut arriver le coeur et l'esprit encombrés d'elle-même ou de trop grands soucis Vincent de Paul explique au cours de la conférence :

"Si vous voulez devenir filles d'oraison, apprenez à vous mortifier, à mortifier les sens extérieurs, les passions, le jugement, la propre volonté et ne doutez point qu'en peu de temps, marchant par ce chemin, vous ne fassiez grand progrès en l'oraison." ¹¹

La troisième disposition est la régularité. malgré les difficultés rencontrées, l'impression de ne rien faire, de perdre son temps. Vincent rappelle souvent l'exemple de la grande Thérèse d'Avila qui demeura plus de vingt ans sans ressentir de joie à l'oraison.

Pour aider les Soeurs nouvelles à devenir peu à peu "filles d'oraison," la Directrice du Séminaire se servira des moyens proposés à toute Fille de la Charité dès les origines de la Compagnie : la préparation à l'oraison et la répétition d'oraison.

La **préparation à l'oraison** a lieu le soir, à la fin des prières. Après la lecture du point de l'oraison, c'est-à-dire de ce qui sera le sujet de l'oraison du lendemain, la Directrice explique en quelques mots comment se laisser interpellé par cette Parole de Dieu, comment la laisser retenir dans son coeur.

La **répétition d'oraison** se fait tous les jours après l'oraison du matin. Accepter de partager le fruit de son oraison est tout à la fois expression de l'amour entre Soeurs et volonté de s'entraider à vivre sa relation à Dieu. Ce partage permet, aussi, lorsqu'il est fait avec simplicité et vérité, de s'émerveiller de la manière dont Dieu parle à chacune .

*"Soyez soigneuses de rendre compte de votre oraison le plus tôt possible que vous pourrez l'avoir faite. Vous ne sauriez croire combien cela vous sera utile. Dites-vous les unes aux autres tout simplement les pensées que Dieu vous aura données. "*¹²

Vivre en chrétienne

Avant d'entreprendre toute formation spécifique concernant le service des pauvres, la Directrice du Séminaire devra instruire les Soeurs nouvelles " *des obligations de chrétiennes et leur apprendre tout ce qui est nécessaire à salut*". Le catéchisme de Louise de Marillac fournit quelques explications :

*"Comment faut-il qu'un chrétien vive ? Comme Notre Seigneur Jésus-Christ a fait sur la terre." .- Qu'est-ce que suivre Jésus-Christ ?-C'est pratiquer toutes sortes de vertus comme il l'a fait étant sur terre ; il était humble, doux, charitable, patient, véritable, pauvre et ne parlait point mal de son prochain, et ne faisait mal à personne."*¹³

Les lettres de Louise insiste fréquemment sur ces humbles vertus, caractéristiques de tout chrétien désireux de vivre de l'esprit de Jésus-Christ.

⁸ Doc.513

⁹ Conf.278

¹⁰ Conf.21

¹¹ Conf. 283.

¹² Conf. 3

¹³ Catéchisme de Louise de Marillac – Doc. 958

*"Je loue Dieu de tout mon cœur de la grâce que sa bonté vous fait d'être à bonne odeur, où il lui plaît vous employer; mais prenez bien garde de lui en être bien reconnaissantes, par la pratique des vertus qu'il vous demande, surtout une grande cordialité et bonne intelligence ensemble. N'ai-je pas tort, mes chères Sœurs, de vous recommander cette vertu sans laquelle vous ne sauriez, non seulement être bonnes Filles de la Charité, mais pas même chrétiennes."*¹⁴

L'apprentissage de ces vertus se fera au jour le jour, dans la relation avec les Soeurs du Séminaire, les Soeurs plus anciennes dans la maison, et dans le contact avec les pauvres qu'elles servent au petit "centre de soins" de la Maison ou qu'elles rencontrent à domicile. sur la paroisse Saint Laurent.

Devenir de véritables servantes

Louise de Marillac souhaite que les Soeurs nouvelles comprennent bien ce que signifie : "être Servante des pauvres". La Directrice doit être très attentive à ce point :

"elle leur fera entendre la nécessité que les Sœurs de la Charité ont de se souvenir de leur première éducation, et qu'elles ne doivent point prétendre de changer de nourriture ou de vêtement que pour être plus approchantes de la manière de vie de leurs Maîtres qui sont les pauvres auxquels il faut toujours porter respect."

Avoir conscience de ses origines

Il est nécessaire que les Soeurs se souviennent de leur première éducation. Louise de Marillac parle spécialement pour celles qui, comme les toutes premières filles, viennent des villages, filles de pauvres artisans ou de pauvres paysans. Cela sera vrai aussi pour celles venant d'un autre milieu social. . Louise de Marillac, dans la conférence sur la bonne estime de ses Soeurs remarque qu'il est nécessaire de *"travailler à avoir une véritable connaissance de soi-même"*. Cette connaissance permet de découvrir les dons de Dieu, mais aussi le peu de correspondance aux grâces reçues, les multiples richesses reçues au sein de sa famille, mais aussi les manques ,et à les assumer.

La prise de conscience et l'acceptation profonde de ses origines, quelles qu'elles soient, vont permettre ensuite d'accepter l'autre dans son originalité, avec ses richesses différentes, ses qualités et aussi ses défauts. Cette différence est à percevoir, non comme une souffrance pour ce qui paraîtrait un manque chez soi, mais comme une complémentarité accueillie dans la joie. Bien souvent, Louise de Marillac orientera la méditation des Soeurs vers le mystère de la Sainte Trinité pour y découvrir la diversité et la profonde unité des Trois Personnes Divines

*"Dites à toutes nos Sœurs que je leur recommande le support et la cordialité pour honorer l'unité de la Divinité en la diversité des personnes de la Sainte Trinité"*¹⁵

S'ajuster aux pauvres

Vouloir devenir Servantes des pauvres, c'est accepter de mener une vie pauvre. Un certain ajustement sera parfois nécessaire pour être *"plus approchantes de la manière de vie de leurs Maîtres, les pauvres"*. L'uniformité dans l'habit, la coiffure, en supprimant les signes extérieurs des classes sociales, supprime aussi toute barrière entre les Soeurs, et facilite la relation simple avec les pauvres. Pour certaines, il est difficile d'abandonner l'habit et la coiffe de leur région ! Les Avis généraux pour les Soeurs nouvellement reçues donnent d'autres précisions :

*"Qu'elles commencent peu à peu à se défaire des façons de faire du monde, particulièrement de la vanité, de l'afféterie au marcher, au parler, à l'agencement des habits et de la coiffure, n'y apportant point de façon qui ne soit dans la modestie.... elles mettront tout ce qu'elles apporteront : argent, habits, linges, entre les mains de la Soeur responsable du Séminaire"*¹⁶

Ce dépouillement, ce changement d'habitudes, cette mise en commun de ce qui leur appartenait est parfois une rude épreuve. A travers ces petites choses, c'est toute une formation à la simplicité, à l'humilité et à la pauvreté de la servante. Marie Papillon, entrée au Séminaire en juin 1655, vit assez difficilement ce dépouillement et verse de nombreuses larmes. Les Soeurs rapportent, au cours de la conférence sur les vertus de Louise de Marillac qu'elle disait souvent :

¹⁴ Ecrits 313

¹⁵ Ecrits 288

¹⁶ Avis pour la gouvernante du Séminaire Archives Maison Mère

"Nous sommes les servantes des pauvres, partant, nous devons être plus pauvres qu'eux." ¹⁷

Accepter tout travail

La notice de Marie Moreau qui fut Directrice du Séminaire de 1676 à 1686 décrit la vie des Soeurs du Séminaire. Celles-ci participent à tous les travaux ménagers : lessive, épluchage des légumes, préparation des repas pour les pauvres. D'autres aident au jardin et à la petite ferme de la Maison Mère. Celles qui savent écrire copient les Règles qui seront envoyées dans les maisons. Louise de Marillac souhaite qu'aucune hiérarchie ne soit établie dans toutes ces occupations.

La Fille de la Charité est appelée, de par sa vocation, à accomplir les tâches les plus humbles. C'est pour cela que la Compagnie a été fondée :

" Et d'autant que les personnes qui composent cette confrérie ne peuvent pas faire les plus basses fonctions nécessaires pour le soulagement des pauvres malades, notre dit cher et bien-aimé Paul Vincent a jugé bon, par la permission de mondit seigneur archevêque, de prendre quelques bonnes filles et veuves des champs à qui Dieu a inspiré de se dédier au service des pauvres malades, lesquelles, depuis plusieurs années, s'emploient à toutes les plus basses fonctions avec l'édification du peuple et la consolation des malades " ¹⁸

Le refus de travailler, le refus d'accomplir les humbles tâches qui sont demandées est une marque de non vocation. Vincent de Paul est prêt à renvoyer chez elle Gabrielle Cabaret qui *"se lève quand bon lui semble et ne fait quasi rien"*¹⁹ Au Conseil du 25 octobre 1646 est étudié le problème de Marguerite de Turenne.

"Mon Père, dit Mademoiselle, l'autre affaire que nous avons à voir est qu'il y a céans une sœur qui est de Touraine, demoiselle de bon lieu, qui appartient à des parents qui ont réputation d'être riches, laquelle est venue dans la Compagnie par quelque considération, ou sans savoir ce que c'était. Elle parut avoir de la répugnance dès le commencement, quand il fut question de prendre l'habit, et a toujours continué depuis à avoir à dédain la manière de vivre de céans. ...Elle est fort difficile dans sa nourriture, et on ne peut presque lui rien faire prendre. Elle ne s'entremet d'aucune chose et ne fait rien si ce n'est un peu de couture. Du reste, on ne sait à quoi l'employer Nous en avons essayé à l'école. Elle n'y faisait rien. Nous l'avons mise quelque temps aux Enfants, et je pensais l'y remettre, mais elles m'ont prié de ne la leur point renvoyer. De sorte, mon Père, que je la propose pour savoir si vous trouverez bon de la renvoyer".²⁰

Malgré le risque du fort mécontentement du curé de son village , il est décidé de renvoyer Marguerite dans sa famille.

Vincent de Paul et Louise de Marillac rappelleront souvent l'importance de ce travail manuel qui maintient les Soeurs dans leur milieu sociologique et qui leur permet de rejoindre les petits, les rejetés de la société à travers un service humble et sans éclat qui vise surtout à rendre à chacun un peu d'humanité.

Une vie équilibrée

Commentant l'ordre de la journée au cours de la Conférence du 31 juillet 1634, Vincent de Paul insiste sur la nécessité d'un sommeil réparateur. Le lever sera à 5 heures si le coucher peut se faire à 10 heures. Il en donne la raison :

" Il vous faut conserver pour le service des pauvres". ²¹

Les Soeurs qui parlent de Marie Moreau, rapportent qu'elle était attentive aux santés, qu'au Séminaire la nourriture était simple, mais suffisante. Le Règlement, rédigé par Louise de Marillac pour la Soeur cuisinière est un modèle d'équilibre, même si celui-ci est parfois difficile à trouver.

"La Sœur Cuisinière en chef étant aussi dépensière, aura pareil égard à donner le nécessaire aux Sœurs que à l'épargne du superflu, la charité requérant l'un, et la vertu de pauvreté recommandant l'autre. Et quand elle en saura quelqu'une incommodée ou fort dégoûtée, elle leur donnera charitablement de ce qu'elle aura de meilleur et ce qu'elle jugera propre à leur infirmité,

¹⁷ Conf.936

¹⁸ Doc.44

¹⁹ Doc.606.

²⁰ Doc. 434

²¹ Conf. 2)

comme aussi quelque chose à déjeuner avec leur pain, et à goûter à celles qui véritablement en auront besoin."²²

Maintenir l'équilibre entre "donner le nécessaire" et "éviter le superflu", entre la charité et la pauvreté, est parfois difficile. Un solide bon sens est utile pour éviter les excès en tout sens. La vie au Séminaire doit être un apprentissage de ce discernement.

Une vie communautaire fraternelle

Le 31 juillet 1634, devant les douze premières Filles de la Charité, Vincent, plein d'enthousiasme, s'écrit :

*"Oh quel avantage d'être en une communauté, puisque chaque particulier participe au bien que fait tout le corps ! Vous aurez par ce moyen, une plus abondante grâce."*²³

La vie en communauté est, au départ, souvent idéalisée. Mais bien vite, elle se heurte à de nombreuses difficultés, liées aux tempéraments, aux habitudes, aux exigences de toute vie en groupe. Cette vie communautaire devient, alors, une pierre d'achoppement. Louise de Marillac a été affrontée à tous ces problèmes. Avant de développer l'aspect spirituel, théologique de cette vie ensemble, elle s'arrête à tout l'aspect humain indispensable à tout groupe.

L'aspect humain

Un certain savoir-vivre est nécessaire : il se traduira dans le **langage**. Les Avis pour les Soeurs nouvellement reçues insiste sur cet aspect :

*"Qu'elles s'abstiennent des paroles grossières et mondaines qui se disent librement dans le monde par les personnes mal civilisées;... Qu'elles ne profèrent aucune parole méchante, mais qu'elles se servent des plus honnêtes parlant de toutes choses nécessaires et même des incommodités qui arrivent au corps humain."*²⁴

Une élémentaire politesse est indispensable à tout groupe humain

Ce savoir-vivre se traduira aussi dans une indispensable **propreté**. Les avis pour les Soeurs nouvellement reçues rentrent dans de nombreux petits détails d'hygiène élémentaire. Bon sens et équilibre sont là aussi nécessaires. Louise de Marillac est obligé de le rappeler aux Soeurs d'Angers qui "*sous apparence de propreté et netteté*" perdent leur temps en des futilités.

La vie en commun demande une certaine compréhension mutuelle, acceptant les opinions divergentes, les réactions parfois inattendues, sans provoquer immédiatement des conflits. Louise de Marillac revient très fréquemment sur la notion de **support**, avec ses deux composantes : accepter le poids de l'autre, et devenir son soutien. Elle écrit à Soeur d'Angers :

*"Il vous faut avoir une grande union ensemble qui fera que vous aurez un grand support l'une de l'autre, ... quand vous verrez en l'une ou en l'autre quelque défaut vous l'excuserez. Mon Dieu, mes chères Sœurs, que cela est raisonnable puisque vous faisons souvent de pareilles fautes, qu'il nous est bien nécessaire que nous soyons excusées. Si notre Sœur est triste, si elle est un peu chagrine, si trop prompte, si trop lente, que voulez-vous qu'elle y fasse, c'est son naturel. Et quoique souvent elle s'efforce à se surmonter, néanmoins elle ne peut pas empêcher que les inclinations ne paraissent souvent. Et une Sœur qui la doit aimer comme elle-même, se devra-t-elle fâcher, l'en rudoyer, lui en faire pire mine ? O mes Sœurs, qu'il faut bien s'en garder, mais ne pas faire semblant de vous en apercevoir, ne pas contester contre elle, pensant que ce sera bientôt à votre tour que vous aurez besoin qu'elle-même fasse le semblable à votre égard. Et ce sera cela, mes chères Sœurs, être vraies Filles de la Charité, puisque la marque de la charité en une âme, est, avec toutes les autres vertus, de supporter tout"*²⁵

Le Règlement pour la Surveillante du Séminaire lui demande d'enseigner aux Soeurs nouvellement venues comment se conduire tant à l'égard "des Soeurs anciennes" qu'envers "les Soeurs

²² Ecrits 798

²³ Conf.2

²⁴ Avis pour la gouvernante du Séminaire - Archives Maison Mère

²⁵ Ecrits 113

semblablement venues". L'attention aux autres, à leurs besoins se complétera d'une habitude d'oubli de soi, d'un renoncement volontaire à ses propres exigences.

L'aspect spirituel

Les premiers mots de Vincent de Paul, dans la conférence du 31 juillet 1634, est pour expliquer aux Soeurs qu'elles sont

*"assemblées pour vivre dans un commun dessein", celui de "servir Dieu.".*²⁶

En 1640, les Soeurs font part des difficultés qu'elles rencontrent dans cette vie ensemble. Vincent de Paul les invite à

*"s'entr'aimer les unes les autres comme Soeurs que Jésus-Christ a unies du lien de son amour."*²⁷

L'expression des sentiments dépassera les simples sentiments humains d'attrait ou d'aversion pour découvrir en l'autre l'amour que Jésus lui porte. La vie Trinitaire, toute d'amour et de don, est proposée par les Fondateurs comme image de la vie communautaire. Dieu n'est pas un Dieu solitaire. La Trinité, ce sont trois personnes qui se donnent l'une à l'autre en plénitude, ce sont trois personnes qui vivent en perfection la réciprocité de l'amour. Ainsi devrait être la vie communautaire des Filles de la Charité. Louise redit souvent aux Soeurs :

*"Pour être fidèles à Dieu, nous devons être en grande union les unes avec les autres, et comme le Saint Esprit est l'union du Père et du Fils, la vie que volontairement nous entreprenons, se doit exercer dans cette grande union des coeurs qui nous empêche de nous indigner des actions des autres, et nous donne support et douceur cordiale pour nos prochains."*²⁸

La **demande de pardon** permet d'exprimer sa peine d'avoir manqué à cet amour fraternel. La Directrice du Séminaire habituera les jeunes Soeurs à cette démarche :

*"leur enseignant.. comme quoi il faut qu'elles se conduisent à l'égard des Soeurs anciennes, les avertissant de leur demander pardon aussitôt qu'elles s'aperçoivent avoir manqué à leur devoir, et aussi de la sorte qu'elles doivent agir avec leurs Soeurs semblablement venues"*²⁹

Cette démarche, attitude toute évangélique, qui permet à chacune de reconnaître sa propre culpabilité, de se corriger de ses défauts, développe la confiance et l'entente communautaire.

Le style d'accompagnement

Pour le suivi de la formation, l'accompagnement, Louise de Marillac recommande deux démarches complémentaires : l'une venant de la personne en formation et l'autre venant de la formatrice.

Le rendre compte

Une expression revient très fréquemment dans les écrits des Fondateurs : c'est "rendre compte". Cette démarche apparaît essentielle pour une progression. Le Règlement pour la Directrice du Séminaire explique qu'elle aura à enseigner aux Soeurs *nouvelles* " la manière de rendre compte de leurs pratiques, qu'elle leur fera rendre compte de l'emploi de leur matinée". Vincent de Paul explique aux douze premières Soeurs la nécessité de " rendre compte" tous les mois à celle qui la charge de toutes, c'est-à-dire Louise de Marillac.

Pourquoi ce "rendre compte" ? C'est une évaluation personnelle, permettant de revoir ce qui a été vécu, la manière dont se vit l'oraison, la mise en pratique des résolutions, la relation entre Soeurs, le comportement avec les pauvres, l'organisation de la journée. En acceptant de porter son attention sur ses actions, ses paroles, ses gestes, la Soeur aidée par la formatrice, prend conscience, peu à peu, de ses motivations, apprécie ses attitudes et peut les confronter aux exigences de l'Evangile et de sa vie de Fille de la Charité.

Les Avis pour la Gouvernante du Séminaire précise comment se vit ce temps d'évaluation :

²⁶ Conf. 2

²⁷ Conf. 15

²⁸ Ecrits 761

²⁹ Règlement pour la Directrice du Séminaire – Ecrits 752

*"La Directrice les interrogera en particulier une fois tous les quinze jours de la manière qu'elles font leurs exercices spirituels et corporels, pour quelle fin elles font chaque chose, quelle est leur intention dans leurs actions ordinaires. Et si elle voit que cela n'est pas bien pur et désintéressé, elle leur suggérera celles qu'elle croit être nécessaire, non pas toutes à la fois, mais un peu à chaque interrogation."*³⁰

Cette démarche que l'on appelle couramment "la communication" ne doit pas être source d'inquiétude, d'angoisse pour la jeune Soeur. Elle doit apprendre à la vivre librement, dans une démarche de vérité et d'humilité. Elle doit lui permettre de contempler l'action de Dieu dans sa vie et de s'en émerveiller. Vincent de Paul, en 1643, expliquant aux Soeurs toute l'importance de ce "rendre compte" insiste sur l'importance de parler autant des joies que des peines, des erreurs que des réussites :

*" Il ne faut pas vous contenter de découvrir vos défauts et vos peines, il est bon de dire aussi tout simplement les grâces que Dieu vous aura faites."*³¹

Louise de Marillac insistera aussi après des Soeurs trop scrupuleuses pour qu'elles ne transforment pas cette rencontre en un supplice intolérable

*"Donner continuellement la géhenne à notre esprit pour nous épilucher et pour faire rapport de toutes nos pensées, c'est un ouvrage inutile ,pour ne pas dire dangereux."*³²

Cette démarche exige de la part de la formatrice prudence et douceur. Il est important que la Soeur se sente en confiance, qu'elle vive cette rencontre comme une démarche de foi, d'espérance et d'amour, en toute liberté. Il est important que les exigences soient progressives et personnalisées. Les Avis pour la Directrice y insiste :

*"elle leur suggérera celles qu'elle croit être nécessaire, non pas toutes à la fois, mais un peu à chaque interrogation."*³³

Louise de Marillac rappelle à Cécile Angiboust qui accueille dans sa communauté une Soeur sortant du Séminaire la manière d'agir envers elle :

*"Vous la regarderez comme une jeune plante de qui vous pouvez espérer de bons fruits ... Que vous serez heureuse, ma très chère Soeur, si par votre douceur et cordialité à la prévenir amoureusement, vous pouvez coopérer à la grâce pour sa perfection"*³⁴

L'avertissement

La deuxième démarche appartient plus particulièrement à la formatrice. Elle consiste, en partant de son observation des réalités vécues, d'attirer l'attention de la Soeur sur l'inadaptation de son action, de l'éclairer sur son erreur ou sa faute. Le Règlement de la Directrice est bien précis : *"Elle les avertira de leurs fautes"*. Cet avertissement ne doit pas revêtir la forme d'une réprimande, mais plutôt être reçu par la Soeur comme un conseil, une recommandation à agir autrement, à se situer différemment par rapport aux autres (ses soeurs , les pauvres, ou autres personnes rencontrées).

Mathurine Guérin qui a vécu très proche de Louise de Marillac, ayant été sa secrétaire pendant sept ans, explique dans le témoignage qu'elle a écrit sur les vertus de Mademoiselle, comment elle faisait un avertissement. et précise les qualités nécessaires.

Opérer un discernement

Une des premières qualités relevées est le discernement : il faut savoir choisir le moment, et en reconnaître le bien fondé Certaines sauront profiter d'une remarque, malgré leur réaction immédiate, à d'autres, la même remarque risque de faire plus de mal que de bien.

"Cette même charité et prudence la faisaient user de corrections à l'endroit de quelques-unes, sans se soucier des répugnances qu'elles y témoignaient par leurs plaintes et murmures, croyant être reprises à tort ; elle laissait d'autres sœurs sans leur rien dire pour leurs défauts au moins fort

³⁰ Avis pour la gouvernante du Séminaire – Archives Maison Mère

³¹ Conf.83.

³² Ecrits 519

³³ Règlement pour la Directrice du Séminaire – Ecrits 752

³⁴ Ecrits 329

peu en particulier, ce que j'ai remarqué et je crois que ce procédé avait sa source dans le discernement des esprits "³⁵

Mathurine rapporte le fait suivant qu'elle a dû vivre personnellement:

"Elle refusait certaines choses à des sœurs qu'elle accordait fort librement à d'autres, et en donna un jour cette raison à une sœur qui avait quelque chose de trop mignon (un lacet de soie). « Si ma sœur telle avait cela, je croirais qu'elle l'aurait pris à dessein, parce qu'elle a inclination trop grande aux belles choses ; encore que je sache que votre esprit n'est pas porté à cela, ne laissez pas de l'ôter. La chose la plus nécessaire à observer est la pente du naturel ; les uns auront une chose à laquelle ils ne feront pas attention, que si d'autres l'avaient ils s'y attacheraient et entreraient en vanité.»"

Avoir le courage de la vérité

Si un discernement est nécessaire, il ne faut pas, sous ce faux prétexte, renoncer à dire ce qui doit être dit. Toute formatrice doit avoir le courage de la vérité

"Elle ne voulait pas que, sous ombre de satisfaire les esprits et éviter les murmures, on manquât à son devoir, disant que celles qui avaient si peur de déplaire avaient trop de soin de leur réputation. Elle ne jugeait pas les filles d'un esprit trop condescendant propres à avoir les choses en maniemment."³⁶

Agir en charité

Louise de Marillac, qui connaît bien le tempérament rude et coléreux de Madeleine Mongert, lui rappelle les conditions requises pour qu'un avertissement porte ses effets :

"Avertissez nos Soeurs charitablement de leurs manquements dans les temps qui leur sera plus utiles"³⁷

Ce que Louise de Marillac demande aux autres, Mathurine Guérin explique qu'elle le vit elle-même.

"La charité qu'elle avait pour les sœurs est admirable. Ce n'était pas une charité à la façon de celle qui nous fait aimer ceux qui ont sympathie entre nos esprits, car celles qui murmuraient contre elle, qui trouvaient à redire à ce qu'elle faisait, et qui lui parlaient souvent avec passion, ne donnaient pas lieu à la nature de les aimer.... Avec quel support elle se comportait à leur égard, sans jamais se lasser de faire ce qu'elle pouvait pour les gagner, tantôt par douceur, quelquefois usant de répréhensions."³⁸

Garder la discrétion

Mathurine Guérin souligne une autre qualité de Louise de Marillac.,

"c'est sa fidélité à garder ce qu'elle savait des défauts des sœurs, soit de la part des mêmes sœurs, soit autrement. Elle ne les découvrait pas sans grande nécessité, même leurs lettres ; lorsqu'elle faisait réponse par une autre main que la sienne, elle ne donnait même pas à connaître le sujet qu'elle avait d'avertir, si la chose n'était déjà connue."³⁹

La discrétion est indispensable pour établir la confiance et permettre une véritable éducation.

Savoir valoriser

Ce que ne dit pas Mathurine Guérin dans son rapport, mais qui est remarquable dans les lettres de Louise de Marillac, c'est l'habitude de mettre en évidence l'une des qualités de la Soeur à qui elle vient de faire une remarque. Si Barbe a fait un achat inconsidéré et beaucoup trop cher, elle a cependant manifesté son grand amour de la Communauté en envoyant de la belle toile pour faire les collets. Louise de Marillac fait réfléchir les deux Soeurs de Chantilly sur leur peu de support mutuel, mais auparavant elle a loué la manière dont elles remplissent leur service auprès des pauvres.

³⁵ Remarques de Mathurine Guérin sur les vertus de Louise de Marillac – Doc. 955

³⁶ id.

³⁷ Ecrits 117

³⁸ Remarques de Mathurine Guérin sur les vertus de Louise de Marillac – Doc. 949

³⁹ Remarques de Mathurine Guérin sur les vertus de Louise de Marillac – Doc. 949

Une tâche exigeante et exaltante

Louise est très consciente que la formation est une tâche lourde et exigeante. Elle le redit souvent aux Soeurs Servantes :

*" ma chère Sœur, voyez-vous, comme le mulet de la maison qui en doit porter tout le faix, et cela sera ainsi quand vous traiterez nos Sœurs de grand support et douceur; vous cachant souvent leurs fautes pour vous remettre les vôtres devant les yeux, les avertissant charitablement de leurs manquements dans les temps qui leur sera plus utile, ne disant jamais avoir d'affection particulière mais traiter avec elles de telle sorte qu'elles croient toutes être aimées et supportées de vous."*⁴⁰

Pour aider les Soeurs Servantes dans l'accomplissement de leur rôle de formatrice, Louise leur propose l'exemple du Fils de Dieu. Chaque matin est une nouvelle mise en route:

*"Entrez-y donc tout de nouveau avec grande humilité et défiance de vous-même, avec le souvenir de l'instruction que le Fils de Dieu nous a donnée, nous ordonnant d'apprendre de lui à être doux et humble de cœur. Entrez-y avec son esprit qui lui faisait dire n'être pas venu en ce monde pour y être servi, mais pour y servir"*⁴¹

Louise de Marillac sait aussi que la formation est et sera toujours une oeuvre ingrate, peu gratifiante. Il faut laisser au temps le temps d'agir, savoir attendre patiemment. Louise de Marillac le signale à Madame la grande Princesse, très pressée d'avoir des filles pour servir les pauvres sur ses terres :

*"il faut beaucoup de temps à former des filles, tant pour ce qui les regarde en leur particulier que tout ce qu'il est nécessaire qu'elles sachent, pour servir les pauvres,"*⁴²

Malgré le temps passé à cette formation, des échecs sont souvent enregistrés. En juin 1649, Louise de Marillac écrit à l'Abbé de Vaux à propos du départ d'une Soeur :

*"Ce ne nous est pas une petite peine ... de perdre tant de temps et d'années à les servir pour les former, et puis la faiblesse nous les ôte"*⁴³

Quelques années plus tard, elle s'excuse de ne pouvoir envoyer de nouvelles ouvrières à l'hôpital d'Angers : *"Nous avons très grande peine depuis les guerres à trouver des filles qui puissent être propres à nos emplois, et plusieurs, après être toutes formées se laissent porter à leur intérêt et pour avoir plus de liberté se retirent de la Compagnie. Cela nous a mis depuis quelques années dans le besoin,"*⁴⁴

Louise de Marillac éprouvera, durant de longs mois, un sentiment de culpabilité en constatant les fautes, les erreurs, les départs des Soeurs. Mais, au delà et à travers ses limites, Louise acceptera de rencontrer le regard du Christ, d'y découvrir toute sa miséricorde. A la fin de sa vie, dans l'un de ses entretiens, elle exprimera un peu de son cheminement

*"Dans toutes les rencontres pénibles aux sens, nous devons regarder la paternelle bonté de Dieu qui, comme bon Père, permet que nous soyons touchés de sa divine justice, quelquefois pour nous corriger, et quelquefois pour nous témoigner son grand amour, nous faisant part des souffrances pour nous appliquer le mérite de celles de son Fils, produisons des actes de reconnaissance."*⁴⁵

Louise de Marillac a pleinement conscience que la formation est une oeuvre grandiose, car elle fait coopérer à l'action de Dieu. A Richelieu, Françoise Carcireux accompagne quelques filles qui se disposent à devenir Filles de la Charité. Louise qui la sent découragée devant les difficultés rencontrées, lui montre la grandeur de cette action, de cette charité :

*" façonner des filles pour les rendre capables de servir Dieu et les pauvres !... Vous avez sujet, ma chère Soeur, de bien demander à Notre Seigneur qu'il purifie toutes vos intentions, et je crois que de votre côté vous coopérez à sa grâce pour cela."*⁴⁶

⁴⁰ Ecrits 117

⁴¹ Ecrits 117

⁴² Ecrits 511

⁴³ Ecrits 292.

⁴⁴ Ecrits 458

⁴⁵ Ecrits 814

⁴⁶ Ecrits 525

L'objectif de toute formation est de proposer un chemin de progression, de mûrissement, de libération. Le développement harmonieux de la Foi en Dieu passe par un chemin de croissance en humanité. Le Christ, en s'incarnant, montre à l'homme comment vivre pleinement son humanité et rejoindre l'Amour du Père. C'est dans sa Foi en Jésus-Christ que la formatrice trouvera l'aiguillon pour vivre chaque jour les dépassements nécessaires et orienter les jeunes qui lui sont confiées vers Celui qui a voulu s'identifier aux Pauvres. Louise de Marillac introduit le Règlement pour l'office de la Surveillante par ces mots :

"La Sœur Surveillante aura un soin très particulier de considérer les obligations de sa charge, et d'acquérir les vertus nécessaires pour l'exercer, se dépouillant de ses passions pour agir sans intérêt, et s'il se peut, sans jugement propre, mais implorer souvent l'aide du Saint-Esprit pour ne voir ses Sœurs et leurs actions que par sa lumière".⁴⁷

⁴⁷ Règlement pour la Directrice du Séminaire – Ecrits 752